Nations Unies

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TRENTE-HUITIÈME SESSION

Documents officiels

58e

SÉANCE PLÉNIÈRE

Mercredi 16 novembre 1983, à 10 h 55

NEW YORK

Président: M. Jorge E. ILLUECA (Panama).

Allocution de M. Chaim Herzog, président de l'Etat d'Israël

1. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'espagnol)* : Ce matin, l'Assemblée entendra l'allocution du Président de l'Etat d'Israël.

2. Je donne la parole au représentant de l'Iraq pour une motion d'ordre.

3. M. AL-ZAHAWI (Iraq) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, étant donné la communication que vous venez de faire, je voudrais vous demander le sens de l'expression « Etat d'Israël ». Compte tenu des nombreuses résolutions qui ont été adoptées dans le passé par l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies, à coup sûr cette expression ne saurait être interprétée, comme le prétend Israël, dans un sens qui soit en contradiction avec l'acception bien définie que l'on trouve dans les résolutions des Nations Unies où on déclare catégoriquement, entre autres, que l'annexion de Jérusalem et la déclaration d'Israël faisant de Jérusalem la capitale d'Israël sont nulles et non avenues et que l'occupation et l'annexion de territoires palestiniens et d'autres territoires arabes par Israël sont nulles et non avenues et contraires aux principes de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

4. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'espagnol)* : En réponse à la question soulevée par le représentant de l'Iraq, je dois lui dire, en tant que Président de l'Assemblée générale, que M. Chaim Herzog est ici pour s'adresser à l'Assemblée générale en tant que Président de son pays, personnifiant l'Etat d'Israël tel qu'admis aux Nations Unies le 11 mai 1949. Par conséquent, la présence du président Herzog dans cette salle ne préjuge en rien les résolutions adoptées par l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies au sujet de la situation au Moyen-Orient, des droits inaliénables du peuple palestinien et de toutes autres questions qui ont donné lieu à des résolutions de l'Organisation. Elle n'affecte pas non plus les positions respectives adoptées par les Etats Membres. J'estime que cela vaut pour les visites des chefs d'Etat ou de gouvernement de tout autre Etat Membre.

5. En conséquence, nous suivrons la tradition établie par l'Assemblée générale.

6. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à M. Chaim Herzog, président de l'Etat d'Israël, et l'invite à s'adresser à l'Assemblée.

7. M. HERZOG (Israël) *[interprétation de l'anglais]*: Monsieur le Président, ce n'est pas sans une profonde nostalgie que je prends la parole devant l'Assemblée générale et, ce faisant, je saisis cette occasion pour vous féliciter en tant qu'ancien collègue aux Nations Unies à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée et pour vous souhaiter plein succès dans votre entreprise.

8. Lorsque je jette un coup d'œil sur l'Assemblée, je suis attristé et peiné de constater que la politique de la crainte persiste. Ici, dans cette sortie théâtrale de cette salle des représentants de certains pays, vous trouvez résumé de la façon la plus frappante le problème auquel Israël fait face au Moyen-Orient. Vous voyez ici le problème du refus de nations de s'écouter, d'entamer un dialogue, d'essayer de se comprendre. Il y a des pays dont les représentants ont quitté cette salle et qui demandent et reçoivent une assistance technique et agricole de la part d'Israël, qui envoient des étudiants pour se former en Israël et qui pourtant ont quitté cette salle simplement par peur.

9. Vous avez été exposés ici, de la manière la plus spectaculaire et la plus significative, au cœur même du problème du Moyen-Orient : le refus de parler et de négocier, la crainte d'être exposé aux vues de l'autre partie; des politiques de crainte, d'assassinat, d'intimidation, de menaces et de subversions qui motivent tant de pays dans le monde en général et dans notre région du Moyen-Orient en particulier apparaissent dans la conduite de tant de délégations à l'Assemblée.

10. Pendant des années, depuis la création de l'Etat d'Israël, représentant après représentant de notre gouvernement, y compris moi-même, se sont présentés devant l'Assemblée et ont déclaré que notre conflit avec nos voisins arabes ne pouvait être résolu sur le champ de bataille. Il ne peut être résolu qu'à la table des négociations. Nous avons maintenu que nous étions prêts à négocier sur toutes les questions, sans condition préalable.

11. Pendant des années, nous avons maintenu que le dialogue était la seule voie vers la paix et que les négociations, aussi longues et difficiles qu'elles puissent être, devaient mener à des résultats positifs. Pendant des années, nous avons maintenu qu'aucun progrès ne pourrait être réalisé sans négociations et qu'aucune négociation n'avait jamais eu lieu entre nous et nos voisins arabes sans qu'un progrès ne soit réalisé. Et puis, un jour, un grand homme s'est levé au Moyen-Orient et a accepté notre défi. Le regretté président Anouar Sadate, d'Egypte, est venu à Jérusalem, a pris la parole devant la Knesset, a présenté ses exigences et a entamé des négociations. Son défi a été accepté par le Gouvernement d'Israël. Les longues négociations qui ont suivi, avec l'aide active et la participation historique du Gouvernement des Etats-Unis et de son président, ont finalement mené à la signature du Traité de paix israélo-égyptien ainsi qu'aux accords de Camp David, donnant les lignes directrices de la solution de la question arabe palestinienne. Tout le territoire du Sinaï a été rendu par Israël à l'Egypte.

12. Aujourd'hui, la frontière avec l'Egypte est ouverte. Les touristes israéliens fréquentent les stations balnéaires égyptiennes au Sinaï. Un car quitte Tel-Aviv chaque matin, arrivant au Caire à midi. C'est vrai, il reste des problèmes. Tout n'a pas été comme nous l'aurions souhaité, mais le mécanisme de négociation et du dialogue existe à l'ambassade d'Israël au Caire et à l'ambassade d'Egypte en Israël. Il est révélateur et triste de penser que l'Organisation, consacrée, comme elle devrait l'être, à la paix du monde et à la réalisation de relations pacifiques

entre les nations, a condamné un accord dont le résultat le plus tangible a été que, depuis la visite historique du président Sadate à Jérusalem le 19 novembre 1977, il n'y a pas eu un seul soldat israélien ou égyptien tué au Sinaï ou sur la frontière israélo-égyptienne. En raison du processus de paix qui a été déclenché par la visite du président Sadate, il n'y a pas une maison qui pleure ses morts en Egypte ou en Israël à la suite d'hostilités qui se seraient produites à la frontière israélo-égyptienne.

13. Quand on voit le carnage et le massacre qui, malheureusement, sont si souvent la marque des événements de notre région, certains peuvent considérer que cela n'a guère d'importance. Mais pour les mères d'Egypte et d'Israël, cela en a. Ce sera le discrédit perpétuel de l'Organisation qu'elle n'ait pas été en mesure de surmonter ses obsessions et ses préjugés et de souscrire à un acte d'une telle importance historique sur la voie de la paix.

14. Oui, pendant des années nous avons maintenu que nous étions prêts à négocier sur toutes les questions sans conditions préalables. Pendant des années, tous les premiers ministres d'Israël ont lancé des invitations aux dirigeants du monde arabe pour se rencontrer à la table des négociations. Un grand dirigeant d'une immense stature s'est levé au Moyen-Orient au-dessus des médiocrités des combats quotidiens et des récriminations mutuelles et s'est approché de la table des négociations. Cet acte a mené à la paix.

15. Je ne puis que réitérer l'invitation lancée par tous les gouvernements d'Israël aux dirigeants des pays voisins, les invitant à s'unir à nous dans la recherche de la paix, non point sur le champ de bataille mais dans une salle de conférences.

16. En effet, au cours de l'année passée, nous avons négocié un accord avec un deuxième pays arabe, le Liban. Là encore, c'était avec l'intervention active et la participation du Gouvernement des Etats-Unis, qui a été la force majeure de la paix dans notre région. En mai 1983, un accord a été négocié et signé avec le Gouvernement libanais, puis ratifié par la suite par la Knesset israélienne et le Parlement libanais, accord destiné à conduire au retrait de toutes les forces étrangères du Liban, à savoir les forces syriennes, les forces de l'OLP et les forces israéliennes. Cela devait mener ensuite à un processus de normalisation le long de la frontière avec le Liban, qui garantirait que le Liban ne serait plus jamais utilisé pour des attaques terroristes contre des villes et des villages israéliens en Galilée du Nord.

17. Il est triste et tragique, en particulier si l'on considère la toile de fond contre laquelle se détachent les événements amers qui se sont déroulés à Beyrouth et à Tyr au cours du mois dernier, que l'objectif principal de la Syrie et de ses féaux libanais à la récente Conférence de conciliation à Genève a été l'abrogation de l'accord israélo-libanais. Comme il est tragique, contre cette toile de fond de misère humaine qui a été le sort du peuple libanais depuis 1975, d'observer qu'un accord qui devrait promouvoir la cause de la paix au Liban se trouve être la cible principale du Gouvernement syrien, dans le cadre de sa politique visant à absorber le Liban et à créer une Grande Syrie. Peut-être que cela, plus encore que toute autre chose, donne la preuve de la tragédie inhumaine de la situation libanaise et des options cruelles auxquelles doivent faire face ceux qui y sont engagés. En dernière analyse, c'est le peuple libanais qui souffre une tragédie dont la portée est difficile à saisir.

18. Pendant des années, durant les trois premières années du conflit libanais, je me suis présenté à cette tribune et ai lancé un appel à la conscience du monde. J'ai demandé au monde chrétien comment il pouvait observer le massacre de ses frères et sœurs au Liban. Nous n'avons pas reçu de réponse — les Libanais non plus — des directeurs de la morale dans le monde, qui adressent eux-mêmes si souvent des homélies aux autres.

19. Les forces israéliennes sont entrées au Liban parce que des terroristes, dans le voisinage de nos frontières, avaient rendu la vie intolérable pour environ un cinquième de la population de mon pays. Des enfants vivaient dans des abris, très souvent sans voir pendant longtemps la lumière du jour. Des passants innocents étaient tués sur la route par des fusées Katyusha fournies par les Soviétiques. L'industrie était pratiquement au point mort. Des fermiers se rendaient dans les champs au risque de leur vie. La vie dans les villes et les villages était paralysée.

20. Il y a un moment dans les affaires d'une nation où une décision doit être prise. Ne pas y parvenir conduit inévitablement au désastre. En 1970, le roi Hussein de Jordanie a pris cette décision, chassant l'OLP de la Jordanie à la suite d'une dure bataille et sauvant ainsi son royaume.

21. La tragédie du Liban est née du fait que son gouvernement s'est refusé, pendant des années, à affronter ce problème et a perdu son indépendance face à une organisation terroriste soutenue par le Gouvernement syrien. En 1982, le Gouvernement d'Israël fut confronté à la même décision traumatisante et, comme tout Etat souverain qui se respecte, a agi en conséquence. Il est vrai qu'il y avait des divergences d'opinions en Israël à propos de notre politique au Liban, mais il n'y en a pas eu parmi le gros de la population, telle qu'elle est représentée à la Knesset, quant à la nécessité de prendre des mesures pour garantir la sécurité des villes et des villages en Galilée du Nord. Je voudrais ici renouveler l'intention déclarée d'Israël de retirer toutes ses forces du Liban, sous réserve de dispositions satisfaisantes qui garantiraient que le Liban ne serait pas utilisé à nouveau comme point de départ d'attaques contre le territoire israélien. En tant que partie intégrante de ce processus, nous avons effectué un retrait partiel jusqu'à la rivière Awali. Sur cette question, nous avons là encore connu la politique de deux poids deux mesures qui caractérise nombre de manières d'aborder le problème d'Israël. Lorsque nous nous trouvions dans le voisinage de Beyrouth, nous avons été calomniés et attaqués et l'on nous a priés instamment de nous retirer. Lorsque nous nous sommes retirés, nous avons été calomniés et attaqués pour nous être retirés.

22. Le fait est que nous avons donné un préavis de trois mois en ce qui concerne notre intention de nous retirer. Nous avons invité toutes les parties à prendre les mesures nécessaires découlant de cette intention. Nous n'avons pas cessé de demander à l'armée libanaise d'intervenir et d'occuper à l'avance les positions que nos forces se proposaient de quitter. L'on a fait pression à maintes reprises sur nous pour que nous ne nous retirions pas et, en certaines occasions, nous avons accepté. Mais lorsque après tous ces avertissements nous nous sommes retirés, l'on nous a calomniés. Je voudrais souligner que notre retrait partiel jusqu'à la rivière Awali fait partie d'un plan de retrait global dans le cadre de l'Accord auquel nous sommes parvenus avec le Gouvernement libanais et que le Gouvernement israélien se propose de mettre en œuvre en temps utile, sous réserve de dispositions satisfaisantes garantissant que le Liban ne sera pas utilisé comme point de départ d'actes hostiles contre Israël.

23. L'intérêt fondamental d'Israël en s'embarquant dans cette campagne de « Paix en Galilée » contre l'OLP était la sécurité de notre frontière du nord. A cette fin, et pour établir des relations pacifiques avec le Liban — relations qui sont en définitive une composante importante

de notre sécurité —, nous avons conduit des négociations en vue d'un accord avec le Liban. Cet accord, qui a été conclu entre Israël et le Liban après des négociations difficiles, avec la participation du Gouvernement des Etats-Unis, constitue la base de dispositions ultérieures. Nous étions d'accord sur les dispositions relatives à la sécurité qui figurent dans cet accord, non parce qu'elles étaient idéales mais parce qu'avec l'adjonction d'une disposition de caractère politique et civil elles représentaient un minimum possible. Mais que personne ne pense que l'on pourra parvenir à un arrangement avec le Liban sans la mise en application de cet accord. Il faut que toutes les parties en soient pleinement conscientes.

24. Nous voulons un Liban souverain et indépendant, débarrassé de toutes forces étrangères sur son sol, capable d'agir comme il se doit pour assurer sa sécurité et vivre en parfaite harmonie avec ses voisins. Nous continuerons d'œuvrer à cette fin. Nous n'accepterons jamais et ne pouvons même pas imaginer qu'un Etat du prétendu Front du rejet puisse exercer un droit de veto contre l'établissement de relations normales entre Israël et un pays voisin. Nous retirerons nos forces du Liban lorsque la sécurité sera assurée.

25. Il convient à ce propos de souligner que la présence militaire massive de la Syrie sur le sol libanais accroît le risque de voir le Liban devenir de nouveau une base d'attaques contre Israël. C'est pourquoi plus vite la Syrie accédera à l'exigence du Gouvernement libanais de retirer son armée d'occupation du Liban, mieux cela vaudra pour le Liban et les perspectives de paix et de stabilité dans l'ensemble de la région.

26. De toute évidence, l'un des problèmes que rencontre Israël en ce qui concerne ses relations avec le monde arabe est celui des Arabes palestiniens qui vivent en Judée, en Samarie et dans la région de Gaza. Il est clair pour chacun en Israël qu'il s'agit d'un problème important qui doit être réglé. En signant les accords de Camp David, notre gouvernement a fait un grand pas sur la voie de la solution du problème. Hélas, les Arabes palestiniens et la Jordanie n'ont pas saisi l'occasion que leur offrait Camp David et ont refusé la main que leur tendait Israël.

27. Nous regrettons aussi que l'Egypte n'ait pas poursuivi les pourparlers en vue de l'autonomie malgré la lettre du président Sadate à ce sujet, qui les engageait à poursuivre ces négociations. La situation actuelle est anormale. L'Egypte n'est pas disposée à reprendre les négociations relatives à l'autonomie sans la participation de la Jordanie et des Palestiniens. La Jordanie et les Arabes palestiniens ne sont pas disposés, pour leur part, à participer à de telles négociations de sorte que nous nous trouvons dans un cercle vicieux. La tragédie du peuple palestinien est née du fait que ses dirigeants n'ont cessé de rejeter tout compromis. Si les Arabes palestiniens avaient entamé avec Israël des négociations en vue de l'autonomie, comme Israël le proposait dès le départ, ils vivraient aujourd'hui en pleine autonomie, comme le stipulaient les accords de Camp David, et nous nous trouverions aujourd'hui à une étape des négociations en vue du statut final des territoires. Voilà encore un exemple d'une occasion perdue qui a marqué la tragédie palestinienne.

28. Dans l'histoire du conflit arabo-israélien, Israël a toujours été ouvert au compromis. Mais sur toutes les questions, les dirigeants arabes palestiniens ont rejeté toute forme de compromis.

29. Le résultat en a été qu'Israël a toujours réussi et la cause palestinienne a toujours échoué. Ce n'est que maintenant, alors que le conflit sanglant dans les rangs de l'OLP a affaibli le règne de la terreur imposé par l'OLP à la population arabe palestinienne, que les Arabes palestiniens commencent à exprimer librement leur sentiment d'avoir été trahis par les pays arabes et par leurs dirigeants, au fil des années.

30. Pendant des années, j'ai soutenu de cette tribune que, dans le cadre du conflit arabo-israélien, l'OLP est une organisation inutile. Une organisation ayant les objectifs de l'OLP, tels qu'ils ont été définis dans le pacte palestinien, y compris la destruction d'Israël, est vouée à l'échec à moins qu'elle ne réalise l'une de ces deux conditions : soit être assez forte pour atteindre ses buts, soit avoir des dirigeants assez forts pour accepter un compromis. L'OLP n'a rempli aucune de ces conditions et s'est donc condamnée historiquement à l'oubli. Le conflit armé brutal qui fait rage aujourd'hui, au sein de l'OLP à Tripoli, annonce la disparition de cette organisation en tant qu'organisation indépendante. Tout au plus pourrait-elle survivre comme outil de la politique syrienne.

31. Je saisis cette occasion pour demander à l'Egypte de reprendre les négociations en vue d'un accord sur l'autonomie et pour inviter la Jordanie et les représentants des Arabes de Judée, de Samarie et de la région de Gaza à y participer.

32. Tout le monde doit comprendre que les accords de Camp David constituent le seul document accepté par tous les intéressés et, par conséquent, le seul moyen de poursuivre le processus. Des négociations compliquées et complexes ont précédé la signature de ce document. Israël ne saurait s'en écarter parce que les accords de Camp David représentent une réalisation véritablement historique. Ils fournissent une occasion idéale aux Arabes palestiniens, pour la première fois de leur histoire. Ce serait une tragédie de laisser passer cette occasion, comme ils l'ont fait pour tant d'autres occasions qui s'offraient à eux.

33. L'un des principaux problèmes qui se posent à propos de l'attitude envers notre région est le fait que l'on a eu tendance à isoler ce problème de l'ensemble de la situation. On peut dire sans crainte de se tromper que l'opinion publique mondiale, dans une très large mesure, a été trompée par la trop grande importance que l'on accorde au conflit arabo-israélien par rapport à tout ce qui se produit au Moyen-Orient. Je ne veux pas laisser entendre par là que notre conflit n'est pas important. Bien sûr qu'il l'est, et il exige un effort résolu en vue de sa solution. Mais il semble retenir l'attention au détriment de problèmes beaucoup plus importants au Moyen-Orient.

34. Le meilleur exemple de la façon dont on déforme une question dans le contexte des problèmes qui affectent la région réside dans le traitement réservé par l'Assemblée générale au conflit arabo-israélien. Je dirai que rien n'a contribué davantage à réduire le prestige des Nations Unies dans le monde que la manière dont elles ont permis à un groupe de délégations extrémistes de transformer cette instance en une tribune où le plus clair du temps est consacré, à un prix énorme, à des campagnes de calomnie et de basse accusation contre mon pays.

35. Songeons au fait que plus de 50 p. 100 du temps de l'Organisation sont consacrés à des délibérations qui ont pour but de condamner Israël et examinons ensuite la situation au Moyen-Orient. Les événements terrifiants qui se sont produits et qui continuent de se produire au Moyen-Orient et qui menacent la paix du monde n'ont rien à voir avec le conflit arabo-israélien. Observons la situation qui règne autour de nous, allant de l'Afghanistan, à l'est, jusqu'au Sahara occidental, à l'ouest. Examinons tous les conflits qui surgissent à un moment donné dans cette vaste région et qui n'ont rien à voir avec le différend arabo-israélien. Nous pourrons ainsi voir dans sa juste perspective la situation politique dans notre région.

36. Le conflit arabo-israélien n'est pas, à mon avis, le problème central au Moyen-Orient, tout au moins en ce qui concerne la paix du monde, car même si ce conflit était résolu par un moyen quelconque, les principaux centres d'effusion de sang, de guerre et d'instabilité demeureraient. Examinons la situation dans notre région et comparons l'attention accordée par cette assemblée, dans son désir obsédé de condamner Israël, avec le temps consacré aux principaux foyers de conflit et d'effusion de sang dans notre région. Faut-il s'étonner que tant de voix se soient élevées dans le monde pour dire que notre organisation n'a pas atteint les buts pour lesquels elle a été créée.

37. Cette diminution du prestige des Nations Unies est une tragédie. Je ne puis qu'exprimer l'espoir que ceux qui ont à cœur le sort de l'Organisation comprendront les dangers qui la menacent. La guerre qui sévit entre l'Iran et l'Iraq le long du Chatt Al-Arab fait plus de victimes en un seul jour que les guerres arabo-israéliennes n'en ont fait depuis la création de l'Etat d'Israël. Une analyse des reportages de la presse et des moyens d'information consacrés à ces événements et du temps que l'Organisation leur consacre explique de toute évidence la raison pour laquelle la vérité a été tellement faussée par la communauté mondiale.

38. Je suis le chef d'un Etat dont 17 p. 100 des citoyens sont arabes. Etant donné les problèmes auxquels nous avons dû faire face ces 35 dernières années et le fait qu'un certain nombre de pays arabes continuent de maintenir un état de guerre avec Israël, la situation de notre population arabe, qui fait partie intégrante de notre société et lui est loyale, est peut-être le plus grand hommage que l'on puisse rendre à notre société libre et démocratique. Nos citoyens arabes et druzes font partie intégrante de la vie politique de notre pays et y participent dans leurs propres cadres ethniques ou dans le cadre des activités politiques générales de notre pays. Nous pouvons nous targuer d'avoir la seule presse arabe libre au Moyen-Orient, publiée tant par des Arabes israéliens que par des Arabes résidant dans les territoires administrés par Israël. Je suis le seul chef d'Etat au Moyen-Orient qui se sente suffisamment en sécurité pour se promener librement dans les rues des villes ayant une population arabe importante, et je le fais librement. Nous sommes la seule société au Moyen-Orient où un Arabe qui se sent lésé politiquement puisse s'adresser aux tribunaux du pays. Le maire de Jérusalem, M. Teddy Kollek, a reçu plus de votes de la population arabe de Jérusalem-Est, lors des dernières élections municipales, que tout maire arabe de la ville n'en a jamais reçu.

39. Lorsque j'examine les sociétés des pays qui abusent du temps de l'Assemblée pour critiquer Israël, j'éprouve une fierté intense en pensant à la société israélienne que je représente ici aujourd'hui et que composent des Juifs, des Arabes et des Druzes.

40. C'est parce que nous sommes tellement fiers de nos relations avec notre propre minorité arabe qui jouit de tous les privilèges d'une société libre et ouverte, malgré la situation dans notre région, que nous pouvons élever notre voix une fois de plus à l'Assemblée et demander un traitement similaire pour les minorités des autres pays. Une fois de plus, du haut de cette tribune, je demande à l'Union soviétique d'assurer à ses citoyens juifs l'égalité des droits dans les domaines de l'éducation, de la religion et des droits de l'homme et de permettre à ceux qui le souhaitent de rejoindre leurs frères et sœurs en Israël. La condamnation à une peine de sept ans de prison et à une peine additionnelle de cinq ans d'exil d'un juif soviétique, Joseph Bigun, dont le seul crime a été d'enseigner l'hébreu, la langue des prophètes, la langue dans laquelle a été prononcée la prophétie immortelle du prophète Isaïe, qui se trouve en face de ce bâtiment, n'est-elle pas un triste exemple de ce qui se produit dans notre monde à la veille de 1984 ? Que les portes de tous les pays s'ouvrent pour permettre le libre mouvement de notre peuple s'il souhaite venir en Israël et quitter l'Union soviétique, la Syrie et les autres pays qui l'empêchent de partir.

41. Nous rêvons en Israël du jour où nous vivrons en paix avec tous nos voisins. Nos écrivains, nos poètes, nos chansonniers et nos dramaturges — juifs et arabes — expriment constamment le désir naturel de nos citoyens. Nous rêvons du jour où nous pourrons faire profiter les nations de notre région des fruits de nos recherches, de nos progrès scientifiques et de nos réalisations technologiques. Ces réalisations nous ont permis de figurer parmi les chefs de file dans le développement de l'énergie solaire, dans les techniques de l'irrigation et de la fertilisation, dans la science qui consiste à transformer des zones arides et des déserts en des fermes et des vergers, dans le développement du matériel nucléaire médical de scanographie.

42. Nous avons réalisé tout cela et bien davantage encore, et nous ne demandons qu'à partager ces réalisations avec tous les peuples de notre région. Voilà le message que nous voulons adresser au monde et à nos voisins. Du haut de cette tribune, je me tourne une fois de plus vers nos voisins et représentants de la grande nation arabe et des peuples de l'Islam, et c'est pleinement conscient de notre héritage commun et de l'âge d'or de la coopération que nos peuples ont connu autrefois que je prie pour que nous puissions revivre le passé dans notre intérêt mutuel et dans celui des peuples de notre région.

43. Au nom de mon peuple, je tends une fois de plus la main de l'amitié et de la coopération à nos voisins. Commençons à parler, entamons le dialogue, oublions l'amertume du passé et avançons ensemble, sur une base de respect mutuel et de tolérance, vers une nouvelle ère, qui permettra de panser les blessures, d'assurer le relèvement et le progrès dans une région qui a déjà tant souffert.

44. Le PRÉSIDENT *(interprétation de l'espagnol)* : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de l'Etat d'Israël de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

POINT 37 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est (*suite**)

45. M. TSVETKOV (Bulgarie) : C'est déjà la quatrième fois consécutive que la question de la situation en Asie du Sud-Est fait l'objet de délibérations à l'Assemblée générale. La délégation de la République populaire de Bulgarie attache une grande importance à ce débat, qui devrait nous permettre de procéder à une analyse détaillée et objective de la situation qui prévaut dans cette partie du monde et de prêter l'attention nécessaire aux idées et aux propositions concrètes visant à parvenir à une solution juste et durable des problèmes qui y existent.

46. Force nous est de constater une nouvelle fois aujourd'hui que la situation en Asie du Sud-Est continue d'être compliquée et tendue. L'évolution des événements au cours de cette année démontre de nouveau que les forces impérialistes et hégémonistes n'ont pas renoncé à leurs tentatives de prendre une revanche stratégique et de réintégrer la région dans leur orbite économique et politique.

*Reprise des débats de la 55e séance.

47. Il est de notoriété publique que les Etats-Unis considèrent depuis bien longtemps cette région comme une place d'armes assez importante en vue de son utilisation pour des actes agressifs contre les pays socialistes, les forces démocratiques et le mouvement de libération nationale. L'Asie du Sud-Est est celle qui, dans les plans du Pentagone, constitue un chaînon clef dans tout le système des bases des Etats-Unis en Asie et dans l'océan Pacifique, et c'est elle précisément qui, selon les évaluations des Etats-Unis, constitue un point de départ pour des opérations d'intervention rapide dans le golfe Persique, dans l'océan Indien, au Moyen-Orient et ailleurs, où les fameux « intérêts vitaux » de Washington pourraient s'avérer menacés.

48. Ces considérations impériales déterminent la politique concrète de l'Etat occidental le plus puissant vis-à-vis des différents pays de l'Asie du Sud-Est. Ce n'est un secret pour personne que, dans la phase actuelle, le point tranchant de cette politique vise les trois pays progressistes de l'Indochine, à savoir la République socialiste du Viet Nam, la République populaire du Kampuchea et la République démocratique populaire lao.

49. La République populaire du Kampuchea est une des cibles principales de cette politique. Washington prête un appui militaire, économique et politique massif aux restes des bandes polpotistes, qui ont trouvé refuge le long de la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchea. Avec sa participation directe, on a formé le prétendu « gouvernement de coalition », composé de réactionnaires de tout acabit, y compris des prétendus « Khmers rouges », connus pour leurs crimes sanglants commis contre leur propre peuple. De toute évidence, le processus de normalisation et de renaissance du Kampuchea n'est pas du goût des forces impérialistes et hégémonistes, car il fait obstacle à leur ambition d'imposer leur diktat en Asie du Sud-Est.

50. L'impérialisme continue d'intensifier ses pressions contre la République socialiste du Viet Nam. Il ne peut pas pardonner au peuple vietnamien d'avoir repoussé avec succès son agression et de s'être fermement engagé sur la voie du renouveau socialiste. Dans la mer de Chine du sud, la septième flotte américaine mène des manœuvres et des raids démonstratifs; de nouvelles provocations antivietnamiennes sont fomentées. Le monde est témoin d'une campagne de propagande intensive visant à discréditer le Viet Nam aux yeux des autres Etats asiatiques, à attiser le mythe du prétendu « danger vietnamien ». Dernièrement, on a lancé activement des allégations calomnieuses, selon lesquelles le Viet Nam enverrait au Kampuchea des ressortissants vietnamiens afin de modifier son caractère démographique. Ces affirmations absurdes ne sont qu'une moquerie à l'égard de la communauté internationale. Celle-ci se rend bien compte que dans les rangs des inspirateurs de ces allégations se trouvent les bouchers bien connus qui ont liquidé plus de 3 millions de Kampuchéens et qui envisageaient de résoudre tous les problèmes démographiques de la nation kampuchéenne selon les modèles hitlériens.

51. La République démocratique populaire lao fait également l'objet d'activités hostiles ouvertes. Les atteintes brutales à l'indépendance et à la souveraineté de ce pays se poursuivent.

52. La tactique impérialiste fondée sur le principe classique « diviser pour régner » a un impact particulièrement déstabilisateur sur la situation internationale dans cette partie du monde. Les Etats-Unis et leurs alliés déploient des efforts désespérés pour pousser à l'affrontement les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est *[ANASE]* vis-à-vis des trois pays d'Indochine. Ils s'efforcent de forger un nouveau bloc agressif militaro-politique dans cette partie du monde qui devrait, par la suite, fusionner avec les autres groupements de ce genre sur le continent et jouer ainsi son rôle dans l'aggravation de la tension internationale et dans l'exacerbation de la confrontation, ainsi que dans l'instigation de « guerres locales » du même genre que celle qui a suscité récemment l'indignation unanime de la communauté internationale.

53. Ce sont là, en effet, les causes véritables de l'insécurité existant en Asie du Sud-Est et non pas la prétendue « question kampuchéenne ». Les peuples indochinois ont déjà trouvé une solution définitive et irréversible à la question fondamentale concernant leur destinée future, à savoir le choix de la voie à emprunter pour l'édification de leur avenir. Ces peuples sont déjà si éprouvés qu'ils ne peuvent se livrer à la merci de ceux qui, au fil des décennies, leur ont infligé des bombardements, la guerre chimique, le génocide et l'extermination physique massive, ceux qui ont réduit en cendres et en paysages lunaires leurs rizières et leurs forêts. Nul ne s'étonnerait de voir ces peuples continuer à l'avenir à lutter fermement contre les tentatives de ces prétendus bienfaiteurs et gardiens de la morale qui veulent leur imposer leur domination.

54. Ce qui, à nos yeux, est d'une importance toute particulière à l'étape actuelle, c'est le fait que, par la réunification du Viet Nam, par le renvoi des bourreaux de Pol Pot et par l'échec des schémas néo-colonialistes au Laos, une situation internationale, qualitativement nouvelle et objectivement propice, a été créée en Asie du Sud-Est. Unis au fil des siècles par des conditions géographiques, économiques et historiques et surtout par leurs efforts et leurs pertes communs dans la lutte anticoloniale, ces peuples sont, en toute logique, solidaires dans leurs activités créatrices et pacifiques et aspirent, côte à côte, à créer dans la région une situation de paix et de coopération durables.

55. Il est évident qu'une nouvelle réalité politique a été créée en Asie du Sud-Est, réalité qui influence de plus en plus les relations internationales en faveur de la paix, du bon voisinage et de la sécurité internationale, réalité qui ne saurait être sous-estimée.

56. Sur le plan international, la République socialiste du Viet Nam, la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea mènent une politique conséquente de paix dont le pilier est la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est et l'établissement dans la région de relations de coexistence pacifique et de coopération mutuellement avantageuse. Dès le mois de janvier 1980 et jusqu'au mois de juillet 1983, les ministres des affaires étrangères de ces pays ont tenu sept conférences et ont adopté un programme détaillé, complexe et réaliste en vue de l'assainissement du climat dans la région et de sa transformation en une zone de paix et de stabilité. Ce programme a suscité un vaste écho international et les mesures constructives qu'il comporte sont bien connues de tous.

57. Dans le communiqué publié à l'issue de la dernière de ces conférences *[A/38/316]*, les trois Etats de l'Indochine ont réaffirmé qu'ils étaient disposés à entamer, sans conditions préalables, un dialogue avec les pays de l'ANASE et se sont déclarés prêts à examiner toute proposition concernant l'ordre du jour et les participants aux entretiens. Il a été également proposé que les décisions de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi du 7 au 12 mars 1983 *[voir A/38/132]*, servent de base aux entretiens éventuels. Les trois pays indochinois ont fait savoir qu'ils étaient disposés à inclure dans les entretiens la discussion de l'idée des Etats de l'ANASE de créer en Asie du Sud-Est une « zone de paix, de liberté et de neutralité ».

58. La déclaration de la République socialiste du Viet Nam et de la République populaire du Kampuchea concernant la présence de volontaires de l'armée vietnamienne au Kampuchea et les décisions qu'elle comporte au sujet du retrait partiel annuel de ces volontaires ont été appréciées comme des marques de bonne volonté. Par ailleurs, à deux reprises déjà, notamment en juillet 1982 et en mai 1983, des contingents vietnamiens ont été retirés. Pour ce qui est du retrait de tous les contingents vietnamiens, le document souligne explicitement qu'il a été convenu de procéder à ce retrait une fois écartée la menace extérieure.

59. Nous sommes profondément convaincus que les initiatives constructives des pays de l'Indochine sont conformes aux intérêts vitaux de tous les peuples de l'Asie du Sud-Est. Elles tiennent compte des réalités politiques dans la région et sont dictées par les aspirations sincères de ces pays à réduire la tension et prévenir l'éclatement d'une nouvelle crise dans cette partie du monde, déjà si éprouvée. Ces initiatives partent du point de vue qu'il n'y a pas de raisons objectives pour que des hostilités et des conflits existent entre les pays de l'ANASE et ceux de l'Indochine. Il ne fait aucun doute que pour normaliser le climat international dans cette région il est particulièrement important que ces propositions trouvent une réponse opportune de la part de ceux auxquels elles sont adressées. A l'inverse, la situation se détériorera encore davantage si des conditions préalables continuent d'être posées, si des solutions de compromis ne sont pas recherchées et si des ultimatums sont présentés.

60. Ma délégation voudrait une fois de plus souligner que la seule voie qui existe pour résoudre les problèmes que connaît l'Asie du Sud-Est est celle de la tenue sans délai d'entretiens fondés sur les principes de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures de chaque pays, du respect mutuel des intérêts légitimes de toutes les parties et de la coexistence pacifique.

61. Le fait que les deux groupes de pays poursuivent les contacts utiles et le dialogue, en dépit des divergences existant entre eux, est déjà un symptôme prometteur. Nous partageons la satisfaction exprimée le 7 octobre dernier par le Ministre des affaires étrangères du Viet Nam au sujet du désir commun des deux groupes de pays « de mettre un terme à l'affrontement... et de s'engager dans la voie des négociations ». *[Voir 24e séance, par. 83.]*

62. La délégation de la République populaire de Bulgarie est d'avis que cette tendance devrait être encouragée et favorisée. Nous sommes fermement persuadés qu'une fois arrêtée l'ingérence des forces impérialistes et hégémonistes dans les affaires intérieures des pays de l'Asie du Sud-Est, une fois qu'il sera mis un terme à leurs visées égoïstes, ces pays seraient à même de résoudre tout seuls les différends existants.

63. Partant de cette position, ma délégation estime que la présente discussion devrait contribuer à la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est, à la renonciation aux polémiques et à la prise de mesures pratiques communes afin de transformer cette région en une zone de paix, de stabilité et de coopération.

64. M. ROA KOURÍ (Cuba) *[interprétation de l'espagnol]*: Les premières paroles de la Charte des Nations Unies sont la résolution des peuples des Nations Unies de préserver les générations futures du fléau de la guerre, qui a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances. Malheureusement, au cours de toutes ces années qui se sont écoulées depuis la signature de la Charte à San Francisco, nombreuses sont les régions du monde qui n'ont pas connu cette paix tant désirée, en raison essentiellement de la politique agressive de l'impérialisme, qui non seulement est source de conflits, mais stimule et redouble les conflits.

65. Ce sont précisément les peuples de l'Asie du Sud-Est qui ont dû faire le plus de sacrifices en affrontant et repoussant pendant plusieurs dizaines d'années les agressions provoquées par un désir de domination et d'expansion. Les événements survenus récemment aux Caraïbes ne peuvent que nous rappeler l'agression criminelle de l'impérialisme américain contre le peuple du Viet Nam et d'autres pays indochinois qui, au prix d'une lutte longue et sanglante, ont fini par infliger une défaite honteuse aux forces américaines et par les expulser de leur territoire en 1975.

66. Malgré ce triomphe, les peuples indochinois n'ont pas connu la paix. Ils ont dû continuer à payer cher leur indépendance et leur liberté et ils ont dû repousser à maintes reprises les attaques de ceux qui, de tout temps, ont considéré l'Asie du Sud-Est comme une zone d'influence et le Viet Nam comme une proie très convoitée.

67. La militarisation, le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme expansionniste ont essayé de faire naître l'hostilité entre les pays qui appartiennent à l'ANASE et les pays d'Indochine, empêchant une fois de plus le développement d'un processus juste et nécessaire qui remplacerait la confrontation par le dialogue et qui permettrait à tous ces pays de consacrer leurs efforts à combler le retard hérité de la domination coloniale et de remonter la pente difficile du développement, en vue d'assurer à tous une vie plus digne et plus juste.

68. Après la défaite de l'armée yankee au Viet Nam, il y a huit ans, on pouvait penser qu'une ère de paix allait commencer pour les peuples éprouvés d'Indochine. Il semblait également que les pays voisins qui avaient apporté leur appui à l'agression impérialiste essaieraient de justifier leur conduite passée. Cependant, les événements du Kampuchea, après le renversement de Lon Nol, ont provoqué une terrible situation. La paranoïa de Pol Pot a entraîné le génocide du peuple kampuchéen, des incursions armées contre le Laos et la Thaïlande et une guerre de deux ans le long de la frontière avec le Viet Nam.

69. Le Gouvernement vietnamien a fait tout ce qu'il pouvait pour mettre fin à cette guerre, mais toutes les propositions de paix furent rejetées par les partisans de Pol Pot, qui, un beau jour, ont pénétré 15 kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien; le lendemain, ils furent repoussés et, le troisième jour, ils bombardèrent la population à 20 kilomètres à l'intérieur du territoire vietnamien, massacrant des civils non armés au cours de ces incursions. Le régime de Pol Pot devint alors le principal élément de déstabilisation de la région. Lorsque le peuple héroïque et plein d'abnégation du Viet Nam mit en déroute les agresseurs polpotistes, aidant le Front d'union nationale pour la sauvegarde du Kampuchea à remporter la victoire et à libérer son peuple de l'horreur et de la démence, l'espoir se fit jour de voir à nouveau la paix, la stabilité et la coopération s'instaurer dans la région.

70. L'expérience simultanée des événements survenus en Ouganda encourageait cette perspective. Cependant, le cours des événements allait à l'encontre du bon sens. La République socialiste du Viet Nam dut se battre contre une invasion de 5 000 soldats envoyés par son puissant voisin du nord, et les alliés des Etats-Unis d'Amérique refusèrent de reconnaître le nouveau Gouvernement du Kampuchea, reprenant ainsi la voie de l'affrontement.

71. Les pays de l'Asie du Sud-Est qui ont soutenu le coup d'Etat de Lon Nol et l'agression des Etats-Unis contre le Viet Nam et le Kampuchea, qui n'ont jamais reconnu Sihanouk, alors qu'il avait encore un semblant de patriotisme, et le Kampuchea démocratique de son début jusqu'à sa chute essaient maintenant d'ignorer le Gouvernement populaire du Kampuchea, le seul, le vrai

qui ait son siège à Phnom Penh et qui étende son autorité sur l'ensemble du territoire du pays. Ils essaient d'exhumer les cadavres politiques de Sihanouk, Pol Pot et consorts, leur donnant le statut de gouvernement et même d'Etat. Il s'agit du gouvernement d'un Etat qui n'a ni territoire ni peuple.

72. Ceux qui essaient de maintenir cette fiction et de l'utiliser comme base de leur politique régionale ne favorisent ni la paix ni la stabilité dans cette région. Les tentatives d'isoler et de bloquer les pays d'Indochine, à moyen et long terme, ne peuvent que porter préjudice à ceux qui les encouragent. Le premier pas sur le chemin non seulement de la paix et de la stabilité, mais aussi de la coopération mutuellement profitable, nécessaire et fructueuse ne peut se faire que par la coexistence pacifique sur la base du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

73. L'aspiration la plus ardente des peuples de l'Asie du Sud-Est est précisément la réalisation de la paix et de la stabilité. Il ne sera possible de parvenir à ces nobles objectifs que par le biais d'un processus naturel et irréversible de confiance mutuelle visant à jeter les bases de la compréhension et de la coopération dont bénéficieraient toutes les parties et qui aurait sans aucun doute une grande signification historique pour la paix et la sécurité dans cette région et dans d'autres régions du monde. Les peuples du Kampuchea, du Laos et du Viet Nam ont réitéré inlassablement que toutes les différences entre les peuples de la région peuvent être résolues au moyen de négociations, sur la base du principe de l'égalité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats et du respect des intérêts légitimes de chacun d'entre eux.

M. Elsheikh (Soudan), vice-président, prend la présidence.

74. Les réunions au sommet et les conférences des ministres des affaires étrangères des pays d'Indochine ont abondé dans ce sens. Dans le communiqué de la septième Conférence des ministres des affaires étrangères du Laos, du Kampuchea et du Viet Nam, publié en juillet 1983 à Phnom Penh *[A/38/316]*, les trois pays d'Indochine ont réaffirmé la nécessité d'entamer un dialogue sans conditions préalables entre les deux groupes de pays, à savoir ceux de l'ANASE et ceux de l'Indochine. Ils ont également réaffirmé qu'ils étaient prêts à accepter la proposition de l'ANASE concernant l'instauration d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie, comme point de départ des délibérations entre les deux groupes de pays, de manière à transformer cette région en une zone de paix et de stabilité.

75. La conférence des ministres des affaires étrangères des pays d'Indochine a également demandé expressément aux pays de l'ANASE de joindre leurs efforts à ceux des pays d'Indochine dans l'intérêt des peuples de toute l'Asie du Sud-Est, afin de réduire les tensions et d'entamer des négociations en vue de promouvoir la compréhension mutuelle et l'échange des points de vue, de manière à aplanir les différences.

76. Dans ce contexte, la déclaration politique de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à New Delhi en mars dernier *[voir A/38/132, annexe]*, a souligné également combien ces pays étaient préoccupés par les conflits et les tensions dans cette région. Elle a exprimé l'urgence et la nécessité de diminuer lesdites tensions au moyen d'une solution politique globale et a demandé instamment aux Etats de la région de résoudre leurs différends par le dialogue et la négociation, d'établir une zone de paix et de stabilité et de mettre un terme aux interventions des puissances étrangères dans l'Asie du Sud-Est. Cet accord précieux a été adopté par consensus, lors de la Conférence, sans aucune réserve de la part de tous les chefs d'Etat ou de gouvernement du mouvement des pays non alignés, y compris ceux des pays d'Indochine et de l'ANASE. Cet accord devrait servir de base solide à un dialogue prometteur et constructif.

77. Notre délégation, comme celle de la majorité des pays représentés ici, s'est félicitée des éléments positifs apparus au cours de l'année dernière dans cette partie du monde en faveur de la paix et de la stabilité, malgré les pressions et les manœuvres des milieux gouvernementaux de certains pays bien connus. Il nous paraît manifeste que les pays de l'ANASE comme les pays d'Indochine font preuve d'une volonté croissante de dialogue. Dans ce contexte, le retrait partiel des troupes vietnamiennes du Kampuchea doit être considéré comme un élément stimulant dans le processus des négociations.

78. Les efforts déployés par le Secrétaire général pour favoriser la consultation entre les Etats de la région, ainsi que la volonté de nombreux pays étrangers à la région de contribuer au développement de ce processus, constituent sans aucun doute d'autres facteurs importants pour l'instauration de la paix en Asie du Sud-Est.

79. Tout ceci définit le cadre dans lequel les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies doivent poursuivre leurs efforts afin que l'Assemblée générale puisse appuyer et encourager le début rapide des négociations, en exhortant tous les pays de la région à adopter une position constructive qui tiendrait compte des intérêts des parties intéressées et en priant instamment tous les Etats de contribuer à la réalisation de ces importants objectifs et de s'abstenir de toute mesure qui pourrait entraver le processus d'entente qui vient d'être entamé par les pays de l'Asie du Sud-Est.

80. Cuba nourrit l'espoir que — grâce à la conscience croissante de tous les pays concernés du fait qu'il existe en Asie du Sud-Est la possibilité d'une entente mutuelle et que toute autre mesure que le dialogue ne servirait qu'à prolonger la tension et l'instabilité dans cette région éprouvée — le souhait des peuples de la région de vivre en paix pourra enfin être réalisé.

81. M. HOLLAI (Hongrie) *[interprétation de l'anglais]*: L'évolution de la situation en Asie du Sud-Est ne saurait être comprise si l'on ne garde pas à l'esprit les événements de l'histoire et du passé récent.

82. Il faut d'urgence éliminer les tensions politiques dans cette région. Les problèmes qui provoquent la tension résident principalement dans les relations entre deux groupes de pays qui sont liés entre eux par un héritage historiquement partagé et des idéaux communs, par des liens culturels solides et par des environnements économiques semblables.

83. L'histoire de ces dernières décennies est marquée par les luttes héroïques incessantes menées par les peuples de la région contre les conquérants étrangers. Dans ces luttes marquées par d'énormes sacrifices, les peuples de l'Asie du Sud-Est ont acquis leur indépendance et le droit d'être maîtres de leur propre destinée et de résoudre leurs problèmes sans intervention étrangère. Outre notre sympathie à l'égard de leurs luttes, nous ressentons un vif intérêt pour leur cause et sommes désireux de les aider. En effet, le rétablissement de la paix et de la stabilité dans l'Asie du Sud-Est sur la base d'un respect mutuel des intérêts des uns et des autres non seulement supprimerait un centre régional de tensions mais permettrait également de nous rapprocher de la paix et de la sécurité universelles. En dehors des liens innombrables tissés par le passé commun, il existe un autre élément qui consiste à accroître la responsabilité des nations de la région à ne

pas abandonner leurs efforts visant à éliminer les tensions et à rétablir la paix dans cette partie du monde.

84. Actuellement, les problèmes de l'Asie du Sud-Est découlent de l'intervention de forces étrangères, d'une série d'interventions qui ont amené les peuples de la région à mener une lutte constante pour défendre leur liberté et leur indépendance. Les pays de l'Indochine ont toujours été la cible de l'agression étrangère. Les forces étrangères en cause ne peuvent pas toujours se résigner à leur perte d'influence et cherchent à semer la discorde parmi les pays de la région et à élever des obstacles sur la voie de la compréhension mutuelle qui semble se faire jour aujourd'hui.

85. Il est indiscutable qu'avec la persistance de l'intervention extérieure, qui se manifeste actuellement surtout par le biais de moyens politiques, diplomatiques et économiques, il convient d'accorder une importance particulière à la solidarité et à la coopération entre les pays concernés. Nous nous félicitons du renforcement de la coopération entre les trois pays socialistes de l'Indochine, non seulement parce qu'une union plus étroite leur permet de résister à l'ingérence étrangère avec plus d'assurance, mais également parce que, connaissant l'histoire, nous considérons cette tendance comme une contribution positive sur la voie de la paix et de la coopération dans l'ensemble de la région.

86. En suivant avec attention le développement de la République socialiste du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et de la République populaire du Kampuchea, nous pouvons dire avec certitude que ces pays ont une claire conscience des leçons de leur passé. Nous en trouvons la preuve essentielle dans leurs politiques étrangères marquées par leur désir de servir la paix et la coexistence pacifique en tant qu'Etats non alignés et épris de paix.

87. Dans leurs relations entre eux, les trois pays de l'Indochine cherchent à renforcer leur solidarité mutuelle et à étendre leur coopération dans tous les domaines. Comme réaffirmé à leur dernière réunion au sommet à Vientiane *[A/38/98]*, ils édifient leurs relations en tenant dûment compte de leurs intérêts mutuels et cherchent à résoudre leurs problèmes par le biais de négociations, dans un esprit de compréhension mutuelle et sur la base du respect de leur souveraineté nationale. Nous sommes convaincus que les principes qu'ils ont établis pour orienter leurs relations sont justes et peuvent servir de base au règlement des problèmes de la région tout entière. Les initiatives diplomatiques prises par ces pays montrent qu'ils sont prêts à établir leurs relations avec les autres nations de la région sur la base des principes qu'ils appliquent dans leurs propres relations. Leurs initiatives indiquent leur désir sincère d'établir des relations d'amitié et de bon voisinage avec les pays de l'ANASE. Leurs politiques visent à trouver des solutions, à une table de négociations et en tenant compte des intérêts mutuels, aux problèmes qui découlent d'événements extérieurs. A notre avis, c'est le seul moyen d'assurer la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est et, à cette fin, la conférence internationale proposée par les trois pays pourrait fournir la tribune appropriée.

88. Le dialogue amorcé entre les deux groupes de pays est un signe encourageant. Il indique que les propositions faites conjointement par le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea en vue de trouver une solution négociée des problèmes entre les pays concernés sur la base de relations égales ne sauraient être écartées ou ignorées. La poursuite du dialogue serait favorisée si les partenaires de ces pays comprenaient mieux que les tensions dans cette partie du monde ne sauraient être éliminées par elles-mêmes. Une plus grande volonté de négocier devrait être manifestée également par les partenaires des pays de l'Indochine. Nous espérons que cette prise de conscience et cette bonne volonté s'accentueront.

89. Ce n'est pas par hasard que je mets l'accent sur l'importance d'une telle compréhension, qui constitue une condition préalable à tout accord. Il est difficile d'imaginer des négociations entre les parties concernées en vue d'assurer la stabilité et la paix dans la région, si l'une des parties n'est pas en mesure ou n'est pas disposée à comprendre ce fait historique : la restauration du régime de génocide de Pol Pot dans la République populaire du Kampuchea est inconcevable.

90. Il existe d'autres signes positifs qui laissent présager la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est. Il y a d'abord le dialogue constructif qui a été entamé entre les deux groupes de pays. La poursuite de ce dialogue a trouvé l'appui de plusieurs d'entre eux. Les entretiens directs entre les pays concernés ne sauraient être remplacés par autre chose. Ces entretiens peuvent être favorisés par les Nations Unies et non pas par une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain en ramenant de façon artificielle les problèmes complexes de la région à ce qu'on appelle la question du Kampuchea.

91. Le débat sur cette question a prouvé de nouveau qu'en appuyant des points de vue différents sur la situation on n'encourage pas la réalisation d'un accord entre les parties concernées. La tâche principale de l'Organisation, à ce moment, est d'aider à créer les conditions qui permettraient aux pays de la région d'examiner leurs problèmes dans une atmosphère pragmatique, libre de toute ingérence étrangère.

92. Parmi les événements positifs, un rôle important a été joué par les propositions réalistes et bien intentionnées des pays d'Indochine, qui reçoivent un appui toujours plus large. Partant de ces propositions au cours du débat général de la présente session, le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam a réaffirmé une position en quatre points pour des négociations qui assureraient un meilleur progrès dans la voie d'un accord *[24e séance]*. La poursuite du dialogue est également favorisée par l'attitude adoptée conjointement à la conférence au sommet des pays du mouvement des pays non alignés. La mise en œuvre de la proposition présentée par la République populaire mongole, visant à la convocation d'une conférence des pays de l'Asie et du Pacifique afin de parvenir à un accord sur le non-recours à la force et sur la non-agression[1], constituerait une contribution positive au règlement des problèmes de l'Asie du Sud-Est.

93. Les facteurs que j'ai mentionnés nous renforcent dans notre conviction que les conditions sont aujourd'hui plus favorables pour transformer le dialogue actuel en un processus de négociation qui mènera à la sécurité et à la stabilité dans la région de l'Asie du Sud-Est et établira un esprit de coopération. Si je souligne cette conviction qui est la nôtre, ce n'est pas seulement parce que mon pays entretient avec les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea des liens durables d'amitié et de coopération, forgés au cours de leurs luttes héroïques contre la domination coloniale et l'agression étrangère et qui sont maintenant motivés par leurs efforts sur la voie du progrès social et économique. Mon pays, guidé par les principes socialistes de sa politique étrangère, s'efforce de développer ses relations avec tous les pays de la région, y compris les pays de l'ANASE. Notre conviction se fonde sur le principe de notre politique étrangère selon lequel les divergences entre des membres de la communauté des nations doivent être réglées par des moyens pacifiques, par des négociations, en tenant dûment compte des intérêts des uns et des autres. Nous espérons

que les pays de l'ANASE, en comprenant mieux les leçons de l'histoire et les réalités du présent, adopteront une attitude plus positive et feront preuve d'une plus grande souplesse pour entamer des négociations de fond.

94. Aujourd'hui les pays de l'Indochine continuent de se relever des ruines laissées par la guerre et remportent des succès en bâtissant une société libre de l'exploitation et pour le bien-être de leurs peuples. Avec la majorité des pays, nous sommes sincèrement heureux de leurs réalisations.

95. C'est notre fervent espoir que les tendances positives vers une moindre tension continueront de s'accentuer. L'établissement de la paix et de la stabilité dans la région sera un résultat qui apportera une contribution majeure aux intérêts de la paix et de la sécurité internationales. Comme par le passé, nous sommes prêts à participer à cette recherche.

96. M. ALATAS (Indonésie) *[interprétation de l'anglais]*: Les pays de l'Asie du Sud-Est ont un patrimoine commun, fait d'une même échelle de valeurs fondamentales et de l'expérience commune qu'ils ont vécue dans l'humiliation de la domination et de la subjugation coloniales. Nous avons tous bâti notre orgueil national sur le legs de notre lutte de libération nationale et d'émancipation nationale. Nous avons tous lutté pour défendre notre liberté et notre identité face à l'ingérence continue des grandes puissances dans notre région et à leurs diverses tentatives d'exploitation économique; nous sommes tous des pays en développement, décidés à assurer l'expansion économique et sociale accélérée de nos sociétés de façon à donner plus de sens et de substance à l'indépendance politique de nos peuples. Avec tant d'attributs communs, n'est-il pas paradoxal que nous n'ayons pas encore réussi à adopter une démarche commune et à conjuguer nos efforts pour déterminer nos intérêts communs et notre avenir commun, en tant que pays unis par des réalités historiques et géopolitiques incontestables ?

97. C'est dans ce contexte que ma délégation aimerait examiner maintenant le problème dont nous sommes saisis, qui traite de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est.

98. Depuis sa création, l'ANASE s'est efforcée constamment de promouvoir la réalisation de ses objectifs souhaitables de paix, de stabilité et de coopération harmonieuse au sein de la famille des nations de l'Asie du Sud-Est. En effet, les Etats membres de l'ANASE, loin de se contenter de simples paroles, ont cherché à maintes reprises à concrétiser le cadre et les modalités éventuels qui permettraient d'atteindre ces objectifs.

99. Je voudrais rappeler que la Déclaration de Bangkok de 1967, qui a donné naissance à l'ANASE, renfermait déjà les principes fondamentaux et définissait les buts et objectifs nécessaires afin de poursuivre, comme le dit le texte de cette déclaration, « l'établissement d'une base ferme permettant une action commune en faveur d'une coopération régionale en Asie du Sud-Est, dans un esprit d'égalité et de coopération, contribuant ainsi à la paix, au progrès et à la prospérité de la région ».

100. Le 27 novembre 1971, les ministres des affaires étrangères de l'ANASE, réunis à Kuala Lampur, ont publié une déclaration dans laquelle ils ont exprimé leur désir de transformer l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de liberté et de neutralité[2]. Ce concept envisage une série de directives qui devraient constituer un code de conduite régissant les relations entre les Etats de la zone ainsi qu'avec les Etats situés en dehors de cette région. Il prévoit une série de mesures et de restrictions librement acceptées dans des politiques qui seraient adoptées de commun accord et qui seraient entreprises par les Etats de la région ainsi que par les puissances extérieures, et en particulier par les grandes puissances. Il réitère aussi, comme allant de soi, qu'il faut respecter strictement ces principes de base dans les relations entre Etats, principes sans lesquels la paix, la stabilité ou tout effort de coopération dans quelque région du monde que ce soit deviendraient illusoires — je pense aux principes du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats, de la non-ingérence et du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force dans le règlement des différends.

101. Par la suite, le 24 février 1976, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'ANASE ont donné plus de poids et une nouvelle impulsion à cette notion de zone de paix, de liberté et de neutralité, par la conclusion d'un traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est[3] et l'ouverture de ce traité à l'adhésion de tous les autres Etats de la région.

102. Comme on peut donc le constater, les Etats membres de l'ANASE ont donné d'amples preuves de leurs efforts inlassables et de leur engagement à travailler de manière concrète en vue de parvenir aux objectifs de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est. Il est en effet encourageant de noter que, depuis qu'elle a été lancée il y a 12 ans, la proposition pour une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est[2] a été de plus en plus acceptée par la communauté mondiale ici aux Nations Unies, au sein du mouvement des non-alignés et ailleurs, comme un plan permettant d'assurer une plus grande harmonie et une plus grande sécurité dans la région. Récemment, l'ANASE a accueilli avec satisfaction l'affirmation par le Viet Nam et le Laos de leur détermination à accepter la proposition comme base en vue de la poursuite de leurs efforts communs pour la réalisation de ces objectifs.

103. Toutefois, comme nul ne l'ignore, il est souvent facile de définir les objectifs à long terme, mais il est plus difficile de se mettre d'accord sur les voies et moyens permettant de réaliser de tels objectifs. De plus, ériger une structure durable de paix au sein d'une communauté, qu'elle soit nationale ou régionale, requiert, selon nous, des éléments fondamentaux tels que la confiance et le respect mutuel entre ses membres et un certain degré de tranquillité. Dans la situation actuelle en Asie du Sud-Est, force nous est de constater, à notre grand regret, que ces conditions minimales ne sont pas remplies.

104. Dans une région qui, pendant si longtemps, a été privée de la possibilité de progresser sur le plan de la paix, de la liberté et de l'indépendance, la situation à l'intérieur et autour du Kampuchea constitue aujourd'hui une source importante de tension et de conflit. La présence continue de forces étrangères au Kampuchea et le refus persistant de reconnaître au peuple kampuchéen le droit inaliénable de décider de sa propre destinée risquent d'avoir de graves conséquences pour l'harmonie et la sécurité futures de la région. Il ne s'agit pas seulement d'un obstacle important à la paix, à la stabilité et à la coopération, mais aussi d'une menace sérieuse pour tous les efforts déployés jusqu'ici pour atteindre ces objectifs.

105. On ne peut imposer une paix durable par la force des armes. Il ne saurait y avoir de stabilité sous le joug de la domination coloniale. La coopération ne peut être assurée aux dépens des droits fondamentaux d'un Etat.

106. Pour ces raisons, l'Indonésie demeure convaincue qu'il est important et urgent d'éliminer aussi rapidement que possible les problèmes et les menaces à la sécurité découlant de la situation au Kampuchea. Si ceux qui ont proposé l'inscription de ce point à l'ordre du jour souhaitent sérieusement réaliser la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est, ils doivent admettre qu'une solution politique d'ensemble du problème kampuchéen

doit nécessairement être le premier pas vers la réalisation de cet objectif.

107. Il y a peut-être d'autres problèmes en Asie du Sud-Est qui pourraient bénéficier d'une consultation régionale et d'un dialogue en vue de leur solution à l'amiable. Mais aucun de ces problèmes n'est aussi urgent et n'a de ramifications aussi étendues que le conflit au Kampuchea et autour de ce pays. Par conséquent, nier l'importance du problème kampuchéen pour la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est revient à nier la réalité et à conférer à nos délibérations sur cette question un caractère tout à fait artificiel.

108. L'Indonésie renouvelle donc son appel au Viet Nam et au Laos afin qu'ils comprennent qu'il est dans leur intérêt également de coopérer à la recherche d'une solution juste et rapide du problème kampuchéen et, à cette fin, de faire davantage preuve de conciliation et de sérieux dans la poursuite d'un processus de dialogue authentique et de consultations avec l'ANASE.

109. Ce n'est que lorsque l'épisode tragique du Kampuchea aura trouvé une solution satisfaisante pour tous que la vision d'une Asie du Sud-Est, en paix avec elle-même et avec ses voisins, coopérant au progrès et à la stabilité, pourra enfin se concrétiser.

110. M. DASHTSEREN (Mongolie) *[interprétation du russe]*: Dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général a indiqué :

> « Nombreux sont les problèmes en cours qui affectent la paix, la sécurité et la coopération internationales et qui réclament l'intervention d'un instrument central d'action concertée grâce auquel les gouvernements puissent maîtriser les conflits et leur trouver une solution. » *[A/38/1, p. 1.]*

111. La question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est figure, à notre avis, parmi ces problèmes. L'on sait en effet que l'Asie du Sud-Est, en raison de sa situation géopolitique et stratégique, se trouve être depuis longtemps au centre des intérêts égoïstes des forces colonialistes, impérialistes et expansionnistes, mais l'agressivité de leurs politiques et de leurs actes à l'égard des peuples de cette région s'est particulièrement manifestée depuis la seconde guerre mondiale. Se succédant les unes aux autres, concluant parfois entre elles des accords secrets ou publics, ces forces extérieures ont transformé l'Asie du Sud-Est en l'un des foyers les plus dangereux de tension et de conflit. Elles ont semé la méfiance et l'hostilité parmi les peuples de la région, en les dressant les uns contre les autres, en invoquant leur politique bien connue qui consiste à « diviser pour régner » et en se lançant souvent dans telle ou telle aventure militaire pour faire obstacle au développement indépendant, en particulier des peuples d'Indochine, afin de leur imposer leur propre ordre politique et de les détourner de la voie qu'ils ont choisie.

112. Il suffit de rappeler à cet égard l'odieuse guerre menée par les Etats-Unis en Indochine, qui s'est terminée par une défaite honteuse de ses instigateurs. L'on pourrait également mentionner l'échec honteux de ceux qui étaient à l'origine de l'« expérience sociale » monstrueuse, qui a conduit au génocide de tout un peuple, le peuple du Kampuchea, dont l'objectif était de faire de ce pays un tremplin pour leur expansion dans la région. Aujourd'hui, ces milieux impérialistes et hégémonistes, n'ayant pas voulu tirer les leçons d'un passé très récent, poursuivent leur aventure en s'ingérant dans les affaires intérieures des pays de l'Asie du Sud-Est. Certains ont déclaré unilatéralement cette région comme étant une zone liée à leurs intérêts vitaux mais tous, conformément à leurs prétendus intérêts stratégiques parallèles, s'efforcent d'effacer les conquêtes historiques des trois peuples et pays de l'Indochine et accroissent la tension dans la région. A cette fin, ils développent leur propagande hystérique autour de ce que l'on a appelé la question du Kampuchea, qui, d'ailleurs, a déjà été réglée pour le bien du peuple kampuchéen lui-même et grâce au secours, à l'assistance et au soutien de la République socialiste du Viet Nam.

113. La délégation mongole regrette vivement que le siège du Kampuchea dans notre organisation continue d'être usurpé par un groupe de personnes qui représentent essentiellement les bouchers de Pol Pot et qui se dissimulent derrière la bannière du prétendu Kampuchea démocratique, qui n'est rien d'autre qu'un mirage politique. En raison de ce que l'on pourrait pour le moins appeler une situation anormale, les Nations Unies, comme un certain nombre de représentants l'ont souligné, n'ont pas été en mesure de jouer le rôle politique qu'elles devraient jouer pour réduire la tension en Asie du Sud-Est. Il est évident que les tentatives faites pour imposer la position d'un seul groupe d'Etats de la région sans tenir compte des intérêts légitimes d'un autre groupe d'Etats n'ont aucun sens et ne sauraient contribuer aux efforts visant à régler les conflits qui se posent actuellement.

114. La vie elle-même nous montre qu'il y a une autre méthode encourageante et réaliste; c'est la méthode préconisée par le mouvement des pays non alignés. On sait que le monde a accueilli avec satisfaction la décision prise à la septième Conférence au sommet des pays non alignés, qui s'est tenue à New Delhi en mars de cette année, et qui consiste à laisser vacant le siège du Kampuchea au sein du mouvement et l'on s'est également félicité de l'appel urgent lancé par le mouvement à tous les Etats de l'Asie du Sud-Est pour qu'ils entament « un dialogue conduisant au règlement de leurs différends et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, ainsi qu'à l'élimination d'ingérences ou de menaces d'intervention de puissances extérieures ». *[Voir A/38/132, annexe, sect. I, par. 113.]*

115. L'Asie du Sud-Est peut devenir une zone de paix, de stabilité et de coopération mutuellement avantageuse si l'on élimine la cause principale de la tension actuelle, à savoir l'intervention égoïste de l'extérieur, si les deux groupes d'Etats réussissent à surmonter la méfiance mutuelle et se laissent guider par la prise de conscience de l'unité de leur sort et des intérêts fondamentaux de leurs peuples. La voie pour y parvenir se trouve non pas dans un affrontement stérile, mais plutôt dans le dialogue et les négociations entre les deux parties. Un dialogue fructueux ne peut se fonder que sur le respect mutuel et sur la non-ingérence dans les affaires internes des uns et des autres. Il s'impose de faire une évaluation réaliste des réalités et des intérêts légitimes de chacune des parties, y compris des intérêts de sécurité.

116. C'est précisément cet esprit qui, de l'avis de ma délégation, caractérise la position constructive adoptée par les trois pays de l'Indochine dans leur volonté de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que règnent enfin la paix et la tranquillité en Asie du Sud-Est. En témoignent les nombreuses propositions qui ont été présentées par la République socialiste du Viet Nam, la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea, notamment à la Conférence au sommet de Vientiane, tenue au mois de février dernier *[A/38/98]*, et à la septième conférence des ministres des affaires étrangères de ces trois pays, tenue en juillet dernier à Pnom Penh *[A/38/316]*.

117. Grâce aux efforts des pays de l'Indochine, on constate depuis quelque temps une tendance vers le dialogue et la négociation, et il appartient à la communauté internationale d'encourager cette tendance.

118. La position des Etats de l'Indochine pour ce qui est du règlement de la situation autour du Kampuchea et du relâchement de la tension en Asie du Sud-Est est parfaitement claire. Comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam devant l'Assemblée générale lors du débat général, le 7 octobre dernier, cette position s'énonce comme suit :

« Premièrement, le retrait total des volontaires vietnamiens du Kampuchea s'effectuera en même temps que la cessation complète de la menace chinoise, la cessation complète de l'utilisation des Polpotistes contre la renaissance du peuple kampuchéen, la cessation de l'emploi du territoire thaïlandais contre les trois pays indochinois, en même temps aussi que le désarmement des Polpotistes et le châtiment de ces criminels coupables de génocide. La République populaire du Kampuchea et la République socialiste du Viet Nam ont décidé du retrait annuel partiel des volontaires vietnamiens du Kampuchea et procéderont à leur retrait complet dès que la paix et la sécurité du Kampuchea seront assurées. Deuxièmement, les pays de l'Indochine et la Chine sont invités à conclure des traités de non-agression et de non-intervention dans les affaires intérieures de chaque pays. Les deux groupes de pays — Indochine et ANASE — s'entendront pour l'établissement d'une zone de paix et de stabilité en Asie du Sud-Est, sur la base de la proposition des pays membres de l'ANASE concernant une zone de paix, de liberté et de neutralité et de celle des pays indochinois à ce sujet. Troisièmement, le droit souverain du peuple kampuchéen à décider lui-même de ses propres affaires doit être respecté par tous les pays. Quatrièmement, les parties en présence conviendront d'une forme de garantie internationale pour les accords réalisés. » *[24e séance, par. 79.]*

119. La délégation mongole appuie cette position et estime qu'elle est dictée tant par la réalité des faits que par la volonté sincère de mettre fin rapidement à la tension dangereuse dans cette région du monde, grâce au dialogue politique.

120. La République populaire mongole, en tant qu'Etat d'Asie qui a lancé l'idée de l'élimination de l'agression et du non-recours à la force dans les relations entre les Etats de l'Asie et du Pacifique, est profondément désireuse de voir cette importante partie de l'Asie du Sud-Est se transformer en une zone de paix, de stabilité et de coopération. Cela aurait une grande importance pour la cause de la paix et de la sécurité non seulement du continent asiatique, mais du monde entier.

121. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) *[interprétation du russe]* : La situation en Asie du Sud-Est continue d'inquiéter tous ceux qui se prononcent en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité en Asie et dans le monde entier. La délégation soviétique estime que les Nations Unies ne sauraient se tenir à l'écart des efforts déployés en vue de normaliser la situation dans cette région, et elle appuie donc l'examen à la présente session de l'Assemblée générale de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est.

122. Il y a plusieurs explications à la tension qui persiste en Asie du Sud-Est.

123. On prétend, d'une part, que la cause de cette tension réside dans l'absence d'un règlement de la prétendue question du Kampuchea et dans la présence des volontaires vietnamiens sur le territoire de la République populaire du Kampuchea.

124. Nous ne partageons pas, quant à nous, cette opinion puisque la question du Kampuchea a été réglée il y a cinq ans lorsque le peuple kampuchéen a renversé le régime polpotiste et le pays a emprunté la voie de sa renaissance nationale. Et c'est précisément à ce processus que la République socialiste du Viet Nam a apporté et continue d'apporter son appui actif. La présence temporaire des volontaires vietnamiens au Kampuchea assure la sécurité de ce pays et élimine la menace du retour au pouvoir de l'ancien régime sanguinaire de génocide.

125. Si l'on regarde objectivement les choses, on doit constater que la véritable raison de la situation tendue en Asie du Sud-Est est l'ingérence persistante des forces extérieures de l'impérialisme et de l'hégémonisme. La politique actuelle des Etats-Unis d'Amérique visant à la prépondérance militaire, stratégique et économique s'applique également au continent asiatique, notamment à l'Asie du Sud-Est. Comme on le sait, les Etats-Unis ont englobé cette région, parmi de nombreuses autres, dans la sphère de ce qu'ils appellent leurs intérêts vitaux. Ils attisent artificiellement les contradictions et provoquent des différends entre les pays de l'Asie du Sud-Est.

126. En faisant grand bruit autour de la prétendue question du Kampuchea et en brandissant la prétendue « menace vietnamienne », les Etats-Unis poussent les pays de l'ANASE sur la voie de la militarisation et de la transformation de l'association en un bloc militaro-politique. En même temps, ils cherchent à s'arroger le droit d'utiliser les territoires des pays de l'ANASE à des fins stratégiques et pour accroître leur présence militaire dans la région.

127. En 1981, les Etats-Unis se sont mis d'accord avec la Thaïlande pour utiliser les bases militaires d'U Taphao et de Don Muang. En mai 1982, le Comité philippino-américain de défense mutuelle a procédé à l'élaboration d'un plan d'opération de défense conjointe des Philippines, dont un des aspects est d'accorder au Pentagone le droit d'utiliser sans entrave des bases américaines importantes aux Philippines. Ces bases sont prévues pour être utilisées en tant que points de transit pour les forces d'intervention rapides sur des théâtres d'opération éventuels s'étendant jusqu'au golfe Persique. On pourrait d'ailleurs allonger cette liste.

128. Il est évident que le maintien de cette situation complexe en Asie du Sud-Est est à l'origine de la tension qui règne dans les relations internationales, tension provoquée par la politique impérialiste des Etats-Unis d'Amérique et des gouvernements qui les appuient et visant à accélérer la course aux armements, à modifier le rapport des forces sur le plan mondial ainsi qu'à écraser les mouvements de libération nationale.

129. Malgré toutes les difficultés de caractère régional ou international, il existe selon nous de nombreuses possibilités pour parvenir à l'assainissement et à la stabilisation des relations en Asie du Sud-Est entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE. Une condition préalable peut être trouvée dans les liens historiques de longue date forgés entre les pays de la région, leur volonté commune de paix ainsi que la nécessité d'accélérer le développement économique et social, puisqu'aussi bien tous ces Etats appartiennent au groupe des pays en développement.

130. On peut constater avec satisfaction qu'une tendance au règlement politique et à la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est, bien que ténue, commence à se faire jour. Un exemple du développement des contacts politiques utiles peut être trouvé dans les rencontres bilatérales et multilatérales entre les ministres des affaires étrangères des Etats de la région, tant dans les capitales de ces pays qu'en d'autres instances internationales. C'est là un bon départ qui, nous l'espérons, portera ses fruits.

131. L'idée de la nécessité d'un dialogue entre les deux groupes de pays de l'Asie du Sud-Est trouve un écho de plus en plus favorable de la part de la communauté internationale. Les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés ont, lors de la septième Conférence de New Delhi tenue en mars dernier, mentionné dans leur déclaration politique leur conviction de la nécessité de réduire la tension en Asie du Sud-Est grâce à un règlement politique d'ensemble et ont prié instamment tous les Etats de la région « d'entamer un dialogue conduisant au règlement de leurs différends et à l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, ainsi qu'à l'élimination d'ingérences ou de menaces d'intervention de puissances extérieures. » *[A/38/132, annexe, sect. I, par. 113.]* La Conférence de New Delhi a demandé à tous les Etats d'appuyer les efforts entrepris pour permettre la création, dans les meilleurs délais, d'une zone de paix, de liberté et de neutralité dans cette région.

132. Les dispositions de la Déclaration politique adoptée à New Delhi concernant la situation en Asie du Sud-Est ont été confirmées à la Réunion des ministres et des chefs de délégation des pays non alignés, tenue à New York du 4 au 7 octobre 1983, au cours de la présente session de l'Assemblée générale *[A/38/495]*.

133. On peut également constater qu'au cours de la présente session de nombreux pays se sont exprimés en faveur du règlement des problèmes de l'Asie du Sud-Est par le biais de négociations entre les pays de la région.

134. Mais quelle voie concrète peut-on suivre pour atteindre cet objectif ? A notre avis, il y a une réponse à cette question. Un fait particulièrement important est que les décisions de la septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés à propos de la situation en Asie du Sud-Est ont été adoptées par les deux groupes de pays de la région.

135. Dès novembre 1971, la Conférence des ministres des affaires étrangères de l'ANASE, tenue à Kuala Lumpur, a adopté une Déclaration sur la paix, la liberté et la neutralité[2], dans laquelle ils ont exprimé leur volonté d'entreprendre les efforts nécessaires pour assurer la reconnaissance de l'Asie du Sud-Est en tant que zone de paix, de liberté et de neutralité, sans ingérence aucune d'autres pays. Lors de la rencontre des chefs d'Etat ou de gouvernement, tenue le 24 février 1976, les pays de l'ANASE ont signé un traité d'amitié et de coopération[3] et se sont déclarés favorables à tous les efforts visant à transformer l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de liberté et de neutralité.

136. De leur côté, les pays de l'Indochine ont, à maintes reprises, exprimé leur volonté d'établir avec tous les Etats de la région des relations de bon voisinage et de parvenir, grâce à des efforts communs, à une détente internationale. Cette manière de voir a été concrétisée dans les propositions des pays de l'Indochine concernant la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est et sa transformation en une zone de paix, de stabilité et de coopération.

137. A la Conférence au sommet, tenue en février dernier à Vientiane *[A/38/98]*, et à la Conférence des ministres des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, de la République démocratique populaire lao et de la République populaire du Kampuchea, tenue à Phnom Penh en juillet dernier *[A/38/316]*, on a exprimé la volonté de développer de bonnes relations avec les voisins des pays de l'Indochine et avec tous les autres pays, quel que soit leur système politique et social, sur la base du principe de la coexistence pacifique.

138. Les Etats d'Indochine ont prié instamment les membres de l'ANASE de régler toutes les questions litigieuses par la voie de négociations et dans un esprit de bon voisinage, de coexistence pacifique, de coopération et d'amitié sans permettre à d'autres Etats de s'ingérer dans les affaires de la région, de semer la discorde ou d'utiliser le territoire d'un Etat de la région pour commettre des actes d'agression contre un autre. Ils ont également lancé un appel pour que des efforts communs soient déployés afin de transformer l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de stabilité et de coopération. C'est avec cette idée en vue qu'ils ont à nouveau proposé la conclusion avec les pays de l'ANASE d'accords de non-agression et de normalisation des relations sur la base des principes de coexistence pacifique. Ils ont également demandé la convocation d'une conférence des pays de l'Asie du Sud-Est en vue de la solution des problèmes faisant obstacle à la paix et à la stabilité dans la région.

139. Lors de leur conférence en juillet 1983, les ministres des affaires étrangères des trois pays d'Indochine ont proposé aux pays de l'ANASE d'entamer un dialogue sans conditions préalables et ont déclaré qu'ils étaient, pour leur part, disposés à accepter les propositions de l'ANASE visant à la création d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, ces propositions devant former la base de discussion de la question de la transformation de cette région en une zone de paix et de stabilité.

140. Ces propositions ont donné la preuve, de façon spectaculaire et convaincante, de la bonne volonté du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea populaire pour établir, avec les Etats de l'ANASE, des relations normales et stables. Ainsi, on peut constater que nous disposons aujourd'hui d'une base certaine pour la normalisation de ces relations : je veux parler des propositions qui ont été avancées par les Etats appartenant aux deux groupes existant en Asie du Sud-Est.

141. Il va de soi que la situation dans cette région est profondément influencée par la politique de la Chine. Les rapports entre les pays d'Indochine et la République populaire de Chine soulèvent des problèmes complexes, et les chefs des délégations de la République socialiste du Viet Nam et de la République démocratique populaire lao en ont fait l'analyse profonde au cours du débat général à la présente session. Pourtant, on peut affirmer qu'il est possible de régler ces problèmes. Comme on le sait, les pays d'Indochine ont indiqué qu'ils étaient disposés à conclure avec la République populaire de Chine un accord de non-agression et de non-immixtion dans les affaires intérieures des uns et des autres.

142. L'Union soviétique, comme cela a été déclaré à l'occasion de la visite récente qu'a faite une délégation du parti et du gouvernement soviétique en République socialiste du Viet Nam, apporte son appui aux propositions constructives de la République socialiste du Viet Nam visant à la normalisation des relations sino-vietnamiennes. Malheureusement, on peut constater que la Chine a refusé jusqu'à ce jour ces propositions constructives et continue de s'en tenir à sa politique du passé dans les affaires de l'Asie du Sud-Est, ce qui constitue justement l'une des causes de la tension dans cette région.

143. L'Union soviétique se prononce de façon conséquente pour l'instauration d'une paix solide en Asie. Elle souhaite participer à l'établissement, dans l'Asie du Sud-Est, de relations de paix, de stabilité et de bon voisinage et est prête à collaborer à cet égard avec tous ceux qui partagent ces vues. L'initiative de l'Union soviétique visant à empêcher les préparatifs de guerre, à limiter la course aux armements et à favoriser la détente en Extrême-Orient et en Asie du Sud-Est sert justement ces objectifs.

144. La délégation soviétique estime que l'Organisation des Nations Unies peut et doit apporter sa contribution

au règlement des problèmes qui se posent en Asie du Sud-Est, règlement qui tiendrait compte des intérêts légitimes de tous les peuples de la région et qui contribuerait au développement entre eux de relations de bon voisinage et de coopération.

145. Il va de soi que ce serait manquer de réalisme que de compter sur un règlement rapide de tous les problèmes politiques qui se posent à propos des relations entre les Etats d'Indochine et de l'ANASE, si l'on tient compte aussi de la complexité et de la diversité des réalités politiques, sociales et autres de l'Asie du Sud-Est, ainsi que de l'ingérence de forces extérieures dans les affaires de la région. En même temps, il faut reconnaître également que, seulement si tous les pays de l'Asie du Sud-Est font preuve d'un esprit de dialogue constructif, il sera possible d'assurer une amélioration véritable des relations entre eux. Sans négociation, sans coopération, sans recherche de la compréhension mutuelle, l'affrontement ne peut que s'intensifier et la situation déjà bien préoccupante dans cette partie du globe ne peut que se compliquer davantage.

146. Il est certain que la tendance aux négociations et à l'amélioration des relations entre les deux groupes d'Etats de l'Asie du Sud-Est ne pourra s'accentuer que si les pays de l'ANASE sont disposés à adopter une attitude plus réaliste et s'ils ne cherchent plus à présenter leurs conditions unilatérales et préalables en vue de négociations avec les pays d'Indochine. Malheureusement, ces tentatives continuent de se manifester. La pratique internationale indique que l'établissement de relations de bon voisinage dans le respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, ainsi que dans l'égalité des avantages mutuels, constitue la seule voie sûre permettant de trouver la solution aux problèmes régionaux et de transformer l'Asie du Sud-Est en une zone de paix, de stabilité et de coopération.

147. Nous exprimons l'espoir que l'examen de cette question à la présente session de l'Assemblée générale apportera une contribution positive au développement du dialogue entre les Etats de l'Indochine et de l'ANASE ainsi qu'à la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est.

148. M. THIOUNN Prasith (Kampuchea démocratique) : Depuis 1979, à chaque session, l'Assemblée générale a adopté des résolutions qui condamnent l'invasion et l'occupation vietnamiennes du Kampuchea et exigent le retrait total et inconditionnel des forces vietnamiennes du Kampuchea, afin de permettre à son peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, sans aucune ingérence étrangère. Ces résolutions, adoptées toujours à des majorités écrasantes de quatre cinquièmes des votants, soulignent que seule une solution politique d'ensemble au problème du Kampuchea permettra d'établir une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, conformément aux vœux de tous les pays de la région. Le 27 octobre dernier, il y a à peine deux semaines, en adoptant la résolution 38/3, l'Assemblée générale a réitéré cette ferme position avec une énergie remarquable.

149. Par ailleurs, depuis que le point que nous examinons est inscrit à son ordre du jour, l'Assemblée générale n'a encore pu adopter aucune résolution sur cette question. La raison en est claire, et le verdict est sans appel, parce que la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est ne seront possibles que lorsque le Viet Nam aura appliqué les résolutions pertinentes de l'ONU sur le Kampuchea et respectera la Charte des Nations Unies.

150. A cette position raisonnable, claire, juste et ferme de l'Assemblée générale, le Viet Nam a toujours répondu par l'insulte et le mépris. Bien plus, faisant fi de la condamnation mondiale, il continue à appliquer la loi de la jungle et la logique des gangsters dans les relations internationales.

151. Pendant que le représentant du Viet Nam parle ici de paix, stabilité et coopération en Asie du Sud-Est, son pays continue à envoyer de nouveaux renforts militaires au Kampuchea, appuyés par un important matériel de guerre soviétique et, en l'absence de succès militaires, il mobilise ses forces dans les régions frontalières entre le Kampuchea et la Thaïlande pour lancer, au cours de cette nouvelle saison sèche qui commence, de nouvelles attaques et tueries contre des camps de réfugiés civils. Par ailleurs, malgré son enlisement au Kampuchea, le Viet Nam intensifie ses crimes et sa répression contre le peuple kampuchéen et a déjà envoyé plus de 600 000 colons vietnamiens s'établir au Kampuchea dans le cadre de sa politique de vietnamisation en vue d'absorber le Kampuchea dans la Fédération indochinoise appelée à devenir plus tard le grand Viet Nam.

152. Pour la quatrième année consécutive, nous sommes obligés d'assister à une mascarade où ceux qui sont à la fois auteurs et acteurs nous montrent combien ils excellent dans un art qui leur est particulier, à savoir les rhétoriques sophistiques. Au début, cette scène étonne les spectateurs, soulève de leur part des sourires moqueurs et des railleries tout en leur permettant néanmoins de mesurer toute l'arrogante hypocrisie et toute la cynique audace du principal auteur et acteur, la République socialiste du Viet Nam, devenue un cas typique en la matière. Mais aujourd'hui, alors que tous les aspects du problème du Kampuchea, né de l'invasion vietnamienne, sont devenus clairs pour tous, cette pièce de théâtre n'amuse plus personne. Bien au contraire, elle lasse et choque parce que, par sa répétition entêtée, elle est devenue un affront à tous ceux qui sont sincèrement attachés aux nobles idéaux de paix, de justice et de liberté et continuent à croire dans le rôle respectable et indispensable de l'ONU pour sauvegarder la paix et la sécurité internationales.

153. Il est clair depuis quatre ans qu'en faisant inscrire ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale le Viet Nam vise principalement, premièrement, à détourner la communauté internationale du problème du Kampuchea et à faire oublier les résolutions de l'ONU relatives à ce problème; deuxièmement, à faire accepter par la communauté internationale le fait accompli de l'invasion et de l'occupation vietnamiennes au Kampuchea et, par là, à faire entériner la formation de la Fédération indochinoise sous la domination du Viet Nam, que Hanoi appelle aujourd'hui par euphémisme « groupe des pays indochinois »; troisièmement, à présenter enfin le Viet Nam comme l'apôtre de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est et à rejeter la responsabilité de la tension dans cette région sur les autres pays, transformant ainsi en victime le Viet Nam fauteur des guerres d'agression et d'expansion.

154. La scène montée et jouée par le Viet Nam devant l'Assemblée générale depuis quatre ans fait partie d'une campagne de mensonges, de falsifications et de manœuvres qui vise les mêmes objectifs et comprend notamment la proposition d'une prétendue conférence régionale ou conférence internationale sur l'Asie du Sud-Est, les clameurs sur les prétendus retraits partiels des forces vietnamiennes du Kampuchea ou, encore, sur la prétendue menace chinoise.

155. Dès le début, l'Assemblée générale a fait clairement savoir qu'elle ne saurait tomber dans ce piège.

156. Cette pièce de théâtre vietnamien nous fait perdre du temps, de l'argent et de l'énergie. Elle est une grave

atteinte à l'honneur, au sérieux et à la respectabilité des Nations Unies. Ma délégation pense qu'il serait raisonnable et approprié d'y mettre un terme et que l'Assemblée générale n'examine le point 37 de l'ordre du jour que lorsque le Viet Nam aura appliqué les résolutions de l'ONU sur le Kampuchea et la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea. Cela répondrait à la fois aux intérêts bien compris du Viet Nam lui-même et de son peuple, à ceux de tous les pays et peuples de la région et à ceux de la paix et de la sécurité en Asie du Sud-Est et dans le monde. C'est seulement alors que les débats sur la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est trouveront leur justification et pourront aboutir à des résolutions positives.

157. Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sera prêt alors à y apporter sa contribution active. Comme l'a bien précisé, le 25 octobre dernier, Samdech Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique, lors du débat sur la situation au Kampuchea :

« Le peuple kampuchéen ne menace personne. Il veut seulement vivre pacifiquement, sous ses propres lois.

« A l'égard de la République socialiste du Viet Nam, notre attitude deviendra amicale, conformément aux cinq principes de la coexistence pacifique (Pantcha Çila), dès qu'elle acceptera d'appliquer intégralement les justes résolutions de l'ONU sur le Kampuchea, résolutions qui sont seules capables d'assurer la stabilité, la paix et le progrès dans notre Asie du Sud-Est. » *[35e séance, par. 51 et 52.]*

La séance est levée à 13 h 15.

NOTES

1. Voir A/36/586, annexe.
2. Voir A/C.1/1019.
3. Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1025, n° 15063, p. 323.